

POUR UN TERRITOIRE À BIODIVERSITÉ POSITIVE



Cœuvrer ensemble à la préservation et au développement de la biodiversité

Le territoire des Rives du Rhône présente une biodiversité exceptionnelle et singulière, en témoignent le Parc Naturel Régional du Pilat, la Réserve Naturelle de la Platière, l'Île du Beurre, sept sites Natura 2000 et trente-trois Espaces Naturels Sensibles. Pour autant cette richesse est inégalement connue et préservée sur un territoire de moyenne vallée du Rhône, porteur de nombreux projets.

Au delà des enjeux écologiques propres aux Rives du Rhône, les responsabilités des élus et territoires ont été renforcées ces dernières années en matière de préservation de l'environnement. C'est le cas du Scot notamment qui doit contribuer à maintenir la biodiversité et suivre son évolution.

C'est la raison pour laquelle, le SMRR a créé en 2010 le réseau de veille écologique. Il réunit plusieurs fois par an les principales associations et institutions environnementales. Depuis sa création, ce réseau appuie le SMRR pour améliorer la connaissance naturaliste locale et avoir un impact positif sur celle-ci.



→ *Castor d'Europe*



→ *Bihoreau gris*



→ *Orchidée des pelouses*

10 ANS D'ACTIONS DU RESEAU DE VEILLE !

Un réseau d'acteurs

- Parc du Pilat, associations environnementales, services environnement des EPCI et départements, gestionnaires d'espaces naturels, Conservatoires des Espaces Naturels, Conservatoires Botaniques, ...

Des inventaires et des études

- 2012 : Inventaire des zones humides < 1000 m² (Isère Rhodanienne)
- Depuis 2013 : inventaires pelouses sèches (Isère Rhodanienne, nord-Drôme, nord-Ardèche)
- 2016 : Etude Trame Verte et Bleue Drôme/Ardèche

Des indicateurs de suivi

- Depuis 2011 : Suivi Temporel des Oiseaux Communs (14 carrés et 175 espèces suivis chaque année)

Des outils de sensibilisation

- Production d'un livret de la biodiversité du Scot
- Elaboration d'une charte pour la biodiversité positive
- Questionnaire biodiversité aux communes

Les apports pour le territoire

- Des acteurs engagés autour d'objectifs communs
- Une connaissance mutualisée
- Des conseils d'experts
- Une meilleure connaissance des milieux à enjeux (utile pour le SMRR et les collectivités membres)
- Un outil de suivi de la biodiversité ordinaire comparable à d'autres échelles (protocole national)
- Émergence d'une culture commune
- Identification de besoins et de freins aux actions favorables à l'environnement

Capitaliser les données pour le Scot et les documents d'urbanisme

Les données produites ou capitalisées dans le cadre du réseau de veille écologique sont utiles au suivi de l'application du Scot. Les inventaires permettent par exemple de fixer l'état initial de la connaissance sur le territoire pour évaluer l'évolution des milieux naturels.

Les données sont également destinées aux collectivités locales, qui peuvent s'en saisir dans le cadre de la révision de leurs documents d'urbanisme (les données sont disponibles en format SIG). Elles sont mises à disposition des partenaires et sont versées aux observatoires régionaux (Pôle Flore, ...).

Les zones humides

En complément des inventaires existants (Conseil Départemental de l'Isère et CREN), l'association Nature Vivante, pour le compte du SMRR, a recensé en 2012 les zones humides de moins de 1000 m² sur l'Isère Rhodanienne.

Ce travail a pour objectif d'améliorer la connaissance sur ces milieux fragiles afin de mieux les préserver, notamment dans le cadre de l'élaboration des PLU. En effet, les 279 mares et bassins recensés participent au fonctionnement global des zones humides. Elles font partie de la trame bleue du territoire et permettent d'accueillir une dizaine d'espèces d'amphibiens. Ces milieux présentent de nombreux intérêts (écologique, hydrologique...).

Les pelouses sèches

Entre 2013 et 2020, le SMRR a recensé l'ensemble des pelouses sèches de son territoire (en dehors des communes du Parc du Pilat et du territoire de Beaurepaire sur lesquelles ces milieux ont été inventoriés par d'autres collectivités), avec l'appui des membres du réseau de veille écologique.

Ce travail a pour objectif d'améliorer la connaissance sur ces milieux fragiles afin de mieux les préserver dans les documents d'urbanisme, et proposer des outils et mesures de gestion. En effet, les pelouses sèches abritent ¼ des plantes protégées en France et sont en régression. Ces milieux demandent une gestion particulière (en lien avec l'agriculture). Les données cartographiques sont accompagnées d'un rapport d'étude et de fiches communales comprenant des pistes d'actions.



Le Suivi des Oiseaux Communs

Le SMRR a rejoint depuis 2011 un programme national de suivi des populations d'oiseaux communs : les écoutes « STOC ».

Ce programme, mis en place en 1989 par le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN), permet de suivre actuellement les populations d'oiseaux sur plus de 2000 secteurs de 2 km par 2 km (les carrés) en France.

La construction de cette base de données sur les oiseaux communs, permet de connaître l'évolution des espèces présentes sur le territoire des Rives du Rhône et nous renseigne sur l'évolution des milieux qui leur sont associés (agricole, forestier...).

Sont suivis depuis 2011 sur les Rives du Rhône 14 carrés sélectionnés aléatoirement et comprenant chacun 10 points d'écoutes (distancés de 300 mètres minimum). Chaque année, deux passages sont réalisés au cours de la nidification sur ces 140 points d'écoutes par les associations locales, en particulier la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO). D'une année sur l'autre, chaque passage est effectué aux mêmes dates.

En 2020, sera réalisé un bilan des 10 dernières années d'écoutes.



S'engager pour un territoire à biodiversité positive !

Le territoire des Rives du Rhône s'inscrit au cœur d'un axe européen, stratégique pour les espèces animales et végétales comme pour les activités humaines (transports, production d'énergie, industrie, agriculture,...).

Le Scot porte en ce sens l'ambition d'un développement équilibré du territoire et d'une inversion du regard à la faveur des espaces agricoles et naturels, espaces structurants pour la biodiversité.

Dès 2013, le SMRR a souhaité aller plus loin en élaborant une charte « territoire à biodiversité positive » avec l'appui des acteurs locaux de l'environnement en partant du principe que chacun (collectivités, entreprises, habitants, ...) doit être acteur à son échelle et à son niveau de compétence et que ville et nature ne s'opposent pas mais se combinent. Cette charte entend valoriser l'ensemble des actions favorables à la biodiversité. Elle est labellisée « stratégie nationale pour la biodiversité ».

Tout porteur de projet peut signer la charte et bénéficier des conseils et réseaux de l'association Rives Nature pour mettre en place ou améliorer les actions qu'il aura choisi.

La charte s'accompagne d'un dossier pédagogique, produit avec l'appui des membres du réseau de veille écologique, qui vise à partager la connaissance sur les espèces et milieux du territoire et à donner des pistes d'actions concrètes pour intégrer la biodiversité dans les projets et la gestion quotidienne des collectivités.



Engagez-vous !!!!

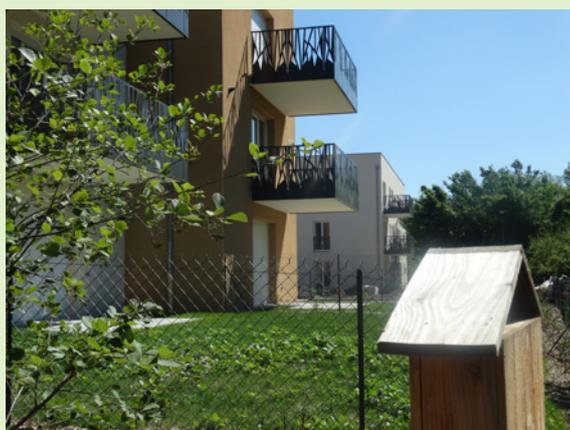
L'ensemble du dossier pédagogique, dont la charte, est disponible en téléchargement sur le site Internet du SMRR



Ô Naturel

En 2018, une première opération immobilière labellisée «biodiversité positive» a vu le jour sur la commune des Roches-de-Condrieu.

Parmi les nombreuses actions mises en place : travail d'un écologue sur le site, formation des entreprises intervenantes, gestion de la pollution lumineuse, noues végétalisées, nichoirs, haies, etc.



57 logements dont 12 logements collectifs, 10 maisons individuelles et 16 lots à bâtir, 19 logements locatifs

Maître d'ouvrage : Bouygues Immobilier /
Architecte : EAD / Ecologue : ELAN

Rives Nature, le collectif porte ses fruits !

Le SMRR a souhaité amplifier la dynamique partenariale initiée dans le cadre du réseau de veille écologique, pour gagner en efficacité dans la préservation de la biodiversité et élargir le cercle des acteurs impliqués (public, privé, acteurs de l'environnement, de l'aménagement, l'économie, l'agriculture, ...). Elle a en ce sens été à l'initiative de la création de l'association Rives Nature.

Collectivités, chambres consulaires et organismes interprofessionnels, entreprises, associations environnementales, conservatoires d'espaces naturels, fédérations ... ce sont pas moins de 30 structures qui ont fondé Rives Nature et souhaité en ce sens unir leurs compétences, leurs énergies et leurs moyens pour agir ensemble en faveur de la biodiversité des Rives du Rhône dans les années à venir ! Ces structures sont réparties au sein de 6 collèges. Le nombre de représentants par collège varie selon les instances de décision (Assemblée Générale, Conseil d'Administration, Bureau).

Adossée au Syndicat Mixte des Rives du Rhône (SMRR), « Rives Nature » agit en plateforme de réseaux et de ressources et dote ce vaste territoire de moyenne vallée du Rhône de 275 000 habitants, d'un outil mutualisé, en capacité d'accompagner plus efficacement les acteurs sur le terrain, et d'initier des coopérations innovantes.

3 principales missions

Rives Nature encourage la mobilisation de tous les acteurs, privés comme publics, pour préserver la biodiversité des Rives du Rhône, et se donne pour objectif de décupler leur pouvoir d'agir à travers plusieurs missions :

DEVELOPPER ET ANIMER UN CENTRE DE RESSOURCES

Il s'agit avant tout de valoriser et améliorer l'accès aux données naturalistes existantes et aussi de participer à l'amélioration de la connaissance de la nature et de son évolution, de mieux cerner ses enjeux.

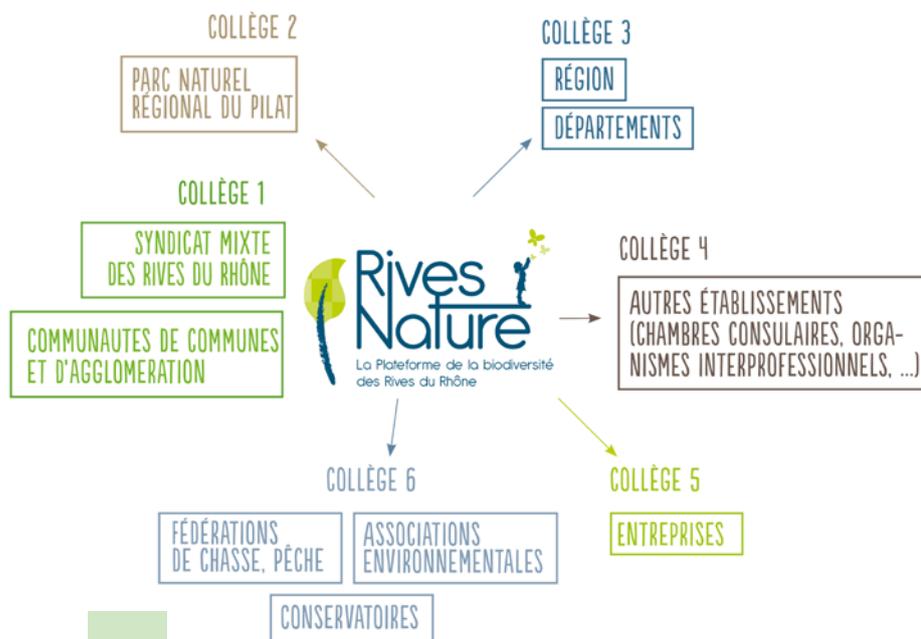
CONSEILLER ET ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJET

Les dernières lois ont renforcé les responsabilités des porteurs de projet en matière de biodiversité.

Rives Nature propose un accompagnement des acteurs publics comme privés, au plus près de leurs besoins, pour faire de la biodiversité non pas une contrainte, mais un atout pour les projets et l'ensemble du territoire.

FORMER ET ANIMER DES RÉSEAUX D'ACTEURS

L'échange est essentiel pour partager, apprendre, se comprendre et initier des coopérations innovantes. Rives Nature a pour vocation de multiplier les temps d'échanges, développer des réseaux d'acteurs, proposer des visites et formations.



Pour aller plus loin

www.rives-nature.org

